

# L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Directeur: Jules DORION

"Instaurare omnia in Christo"

"Ce qu'on appelle ailleurs indépendance, hardiesse, n'est chez eux que le signe sensible d'une morale nostalgique de l'abandon total, d'une définitive liquidation de soi-même. Tout ennemi a déjà leur cœur. Toute objection de l'adversaire trouve en eux une pensée complaisante. L'injustice suscite aussitôt en eux non la révolte, pas même une lâche complaisance, mais la haine de l'opprimé, l'obscur amour du vainqueur."

Georges Bernanos

Dans "Une heure avec..." de Frédéric Lefèvre

## LE BRESIL SE RETIRE DU CONSEIL DE LA S. D. N. ET L'ESPAGNE NE VEUT PAS D'UN RANG INFÉRIEUR

Un message de France. — Démission complète? — Grande confusion à Genève.

Genève, 11. — Le Brésil a donné sa démission comme membre du Conseil de la Société des Nations dans lequel il détenait un siège permanent. Quant à ce qui concerne la démission de cette puissance comme membre de la Société, la décision sur cette importante mesure sera communiquée plus tard.

En résumé c'est la substance d'un télégramme que M. Mello Franco a reçu de son gouvernement, hier, et qu'il a remis à sir Eric Drummond, secrétaire général au cours de l'assemblée du Conseil, hier soir, suivant le récit fait par les fonctionnaires de la S. D. N. et des membres de la délégation brésilienne elle-même.

Le Conseil n'a pas accepté la démission du Brésil sur le champ, vu que l'Assemblée de la Société a

seule le pouvoir d'agir dans ce cas.

Un autre incident de cette journée qui fut l'une des plus excitantes de l'histoire de la S. D. N., fut l'annonce par le représentant de l'Espagne que son pays n'accepterait jamais d'être classé comme puissance secondaire et que son attitude à l'égard du problème du Conseil de la Société demeurait toujours la même.

Les deux déclarations du Brésil et de l'Espagne, qui résultaient du fait que ces deux pays considéraient leur prétention à l'obtention de sièges permanents dans le Conseil comme déjà perdue, a provoqué une grande confusion, et l'on ne sait pas encore si le Brésil et l'Espagne n'ont pas véritablement l'intention de quitter la S. D. N. complètement.

## UN EMPRUNT DE \$100,000 A RIV.-DU-LOUP

Le Gouvernement provincial, qui a reçu, hier midi, une délégation de la Rivière du Loup, a décidé de garantir les intérêts et le fonds d'amortissement d'un emprunt au montant de \$100,000. Les délégués auraient désiré obtenir les mêmes garanties pour un emprunt de \$150,000 à \$200,000 mais le Conseil des Ministres a cru qu'il était sage de commencer seulement par un emprunt de \$100,000. Sa décision fut acceptée par la délégation et une loi sera présentée à ce sujet à la prochaine session de la Législature.

## TRAVAUX A JONQUIERE

Jonquière, 11. — La Commission scolaire catholique de Jonquière entreprendra des travaux importants au cours de l'été. Elle demande actuellement des souscriptions pour la construction d'une résidence pour les Frères instituteurs et pour l'agrandissement d'une école. Ces travaux devront être faits au cours des vacances afin que les élèves et les Frères aient les locaux dont ils ont besoin en septembre prochain.

## LE PORT DE CHICOUTIMI

Ottawa, 11. — Le sénateur George Gordon a protesté, hier soir, au sénat contre la négligence des chauffeurs d'automobiles sur le terrain du parlement surtout à l'entrée de l'est. A cet endroit, cette année, le sénateur Tanner a été sérieusement blessé par un incendie. L'an dernier, le sénateur Mackenzie a été blessé au même endroit. Les chauffeurs J.-D. Hughes et Sir George Foster ont tous deux failli être grièvement blessés par un chauffeur imprudent. Le sénateur Stanfield a demandé que l'on adopte des règlements au sujet de la vitesse des autos sur la rue Wellington et aussi au sujet du stationnement des autos. Le sénateur Dandurand a promis d'attirer l'attention du département des travaux publics sur ce sujet. Le loi constituant une commission du bûche à Chicoutimi a été adoptée en troisième lecture. Le sénateur J.-D. Reid a demandé que le gouvernement fédéral garde le contrôle et la surveillance des travaux de construction dans le port. Il signala aussi le danger pour le gouvernement d'assurer une responsabilité financière pour des travaux sur lesquels il n'a aucun contrôle. Les sénateurs Belcourt et Dandurand ont parlé de la prospérité grandissante de la région de Chicoutimi et ont fait remarquer que cette nouvelle commission ne jouira pas de privilèges plus étendus que les autres commissions.

Le sénat a aussi adopté le traité avec les Indes Occidentales. Le sénateur Dandurand dit que la seule difficulté que comporte cette entente commerciale est le transport. Les assurances pour le transport océanique sont trop élevées. D'autres compagnies ont cependant manifesté le désir de faire des offres plus satisfaisantes et le gouvernement espère qu'avant un an cette difficulté sera résolue.

Le sénat s'est ajourné à cet après-midi à trois heures.

## NOYADE A ST-ANNE

St-Anne de Chicoutimi, 11. — Horace Pothier, un indien, s'est noyé accidentellement, lundi après-midi, en tombant dans la rivière Saguenay, au cours d'une crise d'épilepsie. Son cadavre fut repêché plusieurs heures plus tard.

## L'IMPOT SUR LE REVENU ET LES AMENDEMENTS

LA CHAMBRE DES COMMUNES PROCEDE RAPIDEMENT. — LE TRAVAIL DIMINUE

Ottawa, 11. — Les Communes ont disposé de plusieurs importantes mesures, hier; les modifications à l'impôt sur le revenu; changement au droit d'accès aux autos; la loi du grain. On a aussi débattu, en fin de séance, la résolution au sujet du port de Montréal.

Le programme électionnel est passablement désemparé et il reste maintenant très peu de mesures importantes à l'ordre du jour.

La Chambre a adopté une modification à la loi de l'impôt sur le revenu. Cette modification prévoit que l'impôt doit être prélevé sur le revenu de l'année précédente de toute personne qui a son domicile au Canada, qui est employée au Canada, exerce un commerce au Canada ou qui encore tire son revenu du Canada.

M. Cahan demande que la taxe ne soit pas appliquée aux dividendes de 1925. L'hon. M. M. B. Bennett partit cet avis. Il fait remarquer que si l'on frappe trop lourdement nos obligations, il sera difficile d'obtenir des capitaux au pays. Sir George Perley est aussi de cet avis.

M. Cahan propose ensuite un amendement demandant l'exemption en faveur de tous les dividendes de 1925. M. Henri Bourassa appuie cet amendement, mais l'hon. M. George Holton déclare que le gouvernement ne peut pas l'accepter. Après une courte discussion, M. Cahan a retiré son amendement.

M. Bourassa en a proposé un autre portant les exemptions pour les enfants jusqu'à 21 ans au lieu de 18 ans. Sir George Perley et M. Cahan l'ont appuyé. L'hon. M. Holton fait remarquer que l'on fait beaucoup de demandes d'exemption au gouvernement. Il demande à M. Bourassa de ne pas insister et promet de prendre son amendement en considération.

Les modifications ont alors été adoptées.

Les changements concernant la réduction de la taxe d'accès sur les autos sont adoptés presque sans débat. M. Meighen dit que ces changements sont une défaite du gouvernement.

"Le gouvernement est enfin décidé de remédier à tort que son budget aurait causé", dit-il.

M. King répond que le budget a pour but de réduire le coût des autos et ce but est atteint.

On passe ensuite à la loi des grains.

M. W. D. Kennedy, progressiste, dit que ce projet est favorable à "Wheat Pool" mais non aux éleveurs. Il n'est pas très enthousiaste de ce projet qui est adopté. A la fin de la séance, l'hon. M. Cahan a fait adopter une résolution autorisant un prêt de \$12,000,000 au port de Montréal.

Ces douze millions seront répartis comme suit: \$5,400,000 pour les quais, jetées et bassins; \$3,350,000 pour les éleveurs à grain; \$1,342,000 pour les chemins de fer et l'électrification; \$800,000 pour le dragage; \$322,000 pour des bâtiments; \$300,000 pour des remises permanentes; \$155,000 pour une usine et diverses autres constructions.

L'hon. M. Cahan a promis de donner toutes ces dépenses en détail quand le bill sera étudié.

La séance fut ajournée à 11 h. 45.

## PENSÉE

Faites tout le bien que vous pourrez à tout le monde; mais n'attendez de récompense ni de reconnaissance que de Dieu seul.

(Bossuet).

## L'ARRIVEE DU CARDINAL LEGAT A NEW-YORK

New-York, 11. — S. Em. le cardinal Hayes, archevêque de New-York, accompagné de plusieurs dignitaires ecclésiastiques et de plusieurs personnalités civiles, ira, cet après-midi, à bord du yacht Saelmo, à la rencontre de l'Aquitania, qui amène en Amérique S. Em. le cardinal Bonzano, légat du Pape au Congrès eucharistique de Chicago, et quatre autres princes de l'Eglise.

Le cardinal légat et ceux qui l'accompagnent quitteront l'Aquitania à la Quarantaine et le yacht les conduira au quai de la Batterie.

Le cardinal Bonzano restera à New-York jusqu'à mercredi prochain alors qu'il partira pour Chicago sur un train spécial aux couleurs cardinales.

## LA GREVE DES DEBARDEURS A PORT-ALFRED

Chicoutimi, 11. — Maintenant que la grève des débardeurs à Port-Alfred est terminée et que les ouvriers ont repris le travail pour le compte de la corporation d'Aluminium du Canada, il convient de souligner un fait qui a passé inaperçu au cours des pourparlers entre les grévistes et le gérant M. Wake.

C'est dimanche dernier que la grève fut définitivement terminée, grâce à l'intervention opportune de M. M. les curés de Bagotville, de Port-Alfred et de St-Alexis, ainsi qu'aux efforts des maîtres de ces trois localités, MM. Lévesque, Chayer et Grenon.

Les grévistes avaient été convoqués à une grande assemblée samedi soir sur les quais de Port-Alfred. Des trois paroisses, une foule considérable était accourue à cette réunion. M. le curé Gaudreault, de Bagotville, M. le maître L. J. Lévesque, de St-Alphonse et M. l'abbé Alp. Tremblay, de Chicoutimi, adressèrent la parole aux ouvriers réunis. A la suite de l'assemblée, les grévistes décidèrent de confier leur cause à leurs curés et à leurs maîtres. Dimanche soir d'ailleurs, avec M. le curé Pouliot, rencontré M. Wake, gérant de la Corporation d'Aluminium du Canada auquel ils expliquèrent le point de vue des ouvriers. C'est à cette réunion que la grève fut contournée. Les remerciements à leurs curés et à leurs maîtres pour leur intervention en cette difficulté heureusement terminée.

## PENSÉE

Le seul bonheur en ce monde est de faire son devoir en aimant le bon Dieu.

## BENEDICTION DE L'ECOLE NORMALE DE ROBERVAL

C'est Mgr Lapointe qui a présidé cette cérémonie, hier. — Des discours.

Roberval, 11. — Hier, a eu lieu la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle Ecole Normale de Roberval. C'est Mgr Lapointe, P. A. V. G., représentant S. G. Mgr Labrecque, qui a présidé cette cérémonie.

La construction de la nouvelle Ecole Normale, qui est annexée au couvent des Ursulines de Roberval, a été commencée l'automne dernier. C'est une bâtisse de trois étages, en briques solides, de 40 pieds de profondeur par 200 pieds de largeur, sise à un endroit enchanter, sur le bord du majestueux Lac St-Jean. Cette nouvelle école a coûté \$185,000 et elle fait maintenant l'orgueil de la ville de Roberval.

La cérémonie d'hier après-midi a commencé à 2 heures. Mgr Eugène Lapointe fit le tour des diverses salles aux trois étages de l'édifice, en aspergeant les murs de chacune. Après la bénédiction, il revint à la grande salle de réception de l'Ecole Normale où était réunie une assistance considérable, comprenant près de 400 invités, les religieuses et les élèves de l'institution.

Aux premiers rangs de l'auditoire, on remarquait l'honorable M. Emile Moreau, député du Tas-St-Jean à l'Assemblée législative provinciale, l'honorable Mgr Geo-F. Gibson, M. l'abbé Pilon, représentant l'Université Laval et de l'Action Catholique, M. T.-Louis Bergeron, maître de Roberval, M. l'abbé Joseph Lizotte, prêtre retiré, ancien curé de Roberval, M. l'abbé Desllets, chef du service de l'économie domestique, représentant le ministère de l'Agriculture, M. l'abbé Thomas Tremblay, Principal de la nouvelle Ecole Normale, M. Armand Boiz, avocat, etc.

Plusieurs discours furent alors prononcés, et les élèves du couvent aidèrent depuis dix ans dans la France dévastée.

Suite à la page 3

## M. PATENAUDE ET M. MEIGHEN UNE DECLARATION

Montréal, 11. — L'honorable M. E.-L. Patenaude, ancien député de Jacques-Cartier, a fait tenir hier aux journaux, la déclaration suivante :

"J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le discours prononcé par M. Meighen à son assemblée du Forum. Les importantes déclarations faites par le chef du parti libéral-conservateur sur les questions politiques qui ont été discutées lors de la dernière campagne attirent l'attention des journaux et du public, créant partout une impression profonde.

"Durant les années de tourments que nous venons de traverser, les deux grands partis sont sortis de leurs frontières respectives et ont rompu l'équilibre si nécessaire à la conduite ordinaire des affaires. Je suis de ceux qui croient que la chose publique doit être administrée par l'intermédiaire de partis politiques.

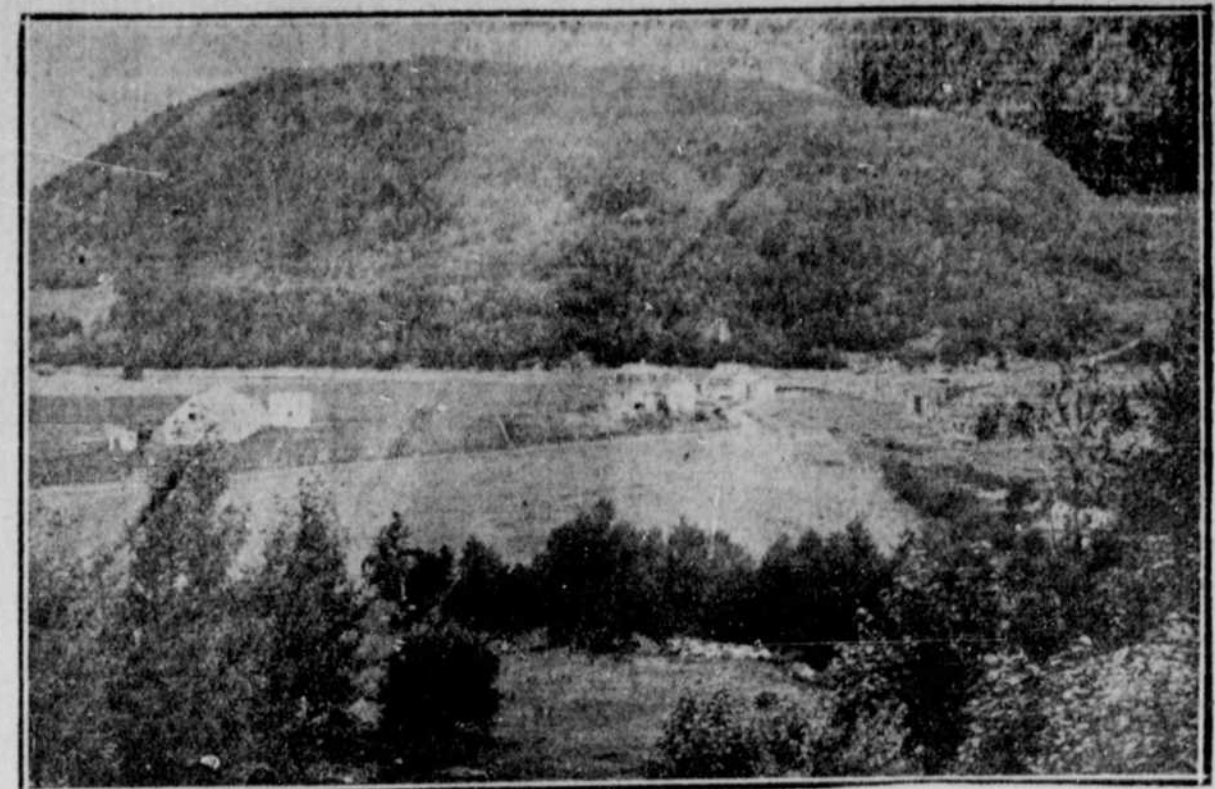
"L'expérience que j'ai pu acquérir m'a convaincu que la doctrine et les principes reconnus du parti libéral-conservateur, appliqués de bonne foi, et avec discernement, ont été les seuls facteurs de prospérité et de paix du pays. On peut affirmer que le Canada actuel est un produit de cette doctrine. L'intérêt bien entendu du pays exige donc que le parti conservateur soit celui qui et ses cadres soient rétablis.

"Cet intérêt devient évident si l'on songe que le gouvernement sollicitant libéral traverse une crise et subit la maîtrise du dehors pour garder le pouvoir. Il vit au jour le jour, grâce à une transfusion de sang que le parti progressiste lui fait à petite dose, en exigeant en retour de fortes compensations au détriment de la prospérité du pays.

"Les déclarations que nous venons d'entendre de la bouche du chef du parti sur les questions d'autonomie soit du Canada, soit des provinces, des droits des minorités, de la langue française et de l'influence française dans tout le pays, replacent le parti conservateur dans la tradition et donnent raison à notre campagne de l'automne dernier. Nous avons prouvé que nous croyions être la vraie doctrine conservatrice et nous sommes bien aise de la retrouver sur les lèvres du chef actuel du parti conservateur.

"Rappelant le passé et s'inspirant de la pensée des Pères de la Confédération, M. Meighen recherche à la fois l'unité de son parti et l'unité canadienne. Parlant en mon nom, je désire m'associer à ces sentiments, et j'ai confiance que tous les conservateurs feront de même.

"Il m'est arrivé de différer d'avis avec mes chefs, et j'ai alors exprimé sans hésitation mais à regret mon dissentiment. Je me suis toujours tenu à l'écart pour souligner et accueillir favorablement la déclaration de M. Meighen."



La campagne des environs du Bic est d'un pittoresque renommé. (Photo du C. N. R.)

## LA SITUATION POLITIQUE EN FRANCE QUE FERA BRIAND ?

Paris, 11. — Le cabinet de coalition et d'union nationale que l'on propose pour la France actuelle semble faire long feu. Le Premier Ministre Briand réalise la difficulté de transformer son ministère bien plus que ceux qui se préoccupent de la mettre en pratique. Le cabinet Briand doit composer avec la majorité de la Gauche qui l'a élu en 1924, bien qu'il ait été sauvé à deux reprises par les modérés et les conservateurs de la majorité de la Chambre.

M. Perron a affirmé que ces deux ingénieurs prendront environ un mois à faire le tracé de la route puis la Shawinigan commencera aussitôt la construction de sa route. Un ordre en conseil l'autorise à construire cette ligne de transmission et à passer à travers le parc national des Laurentides.

L'hon. Taschereau, premier ministre, a déclaré aussi que la question de la route Québec-St-Jérôme était réglée par le fait que la Shawinigan va faire cette route. Il révoque celle-ci et va faire une écartelle de 200 pieds de largeur à travers le bois, construire les fondations du chemin, faire les fossés et les ponts. Il ne restera au gouvernement qu'à couvrir la surface du chemin et la route carrossable de Québec au Lac St-Jean sera une réalité.

## COUVET DE SILLERY

Dimanche soir, à 8 heures 30, heure avancée, S. G. Mgr Rosillon donnera, au couvent de Sillery, une conférence avec projections lumineuses sur ses missions des Indes.

Les parents des élèves et des Religieuses, les "Anciennes" et les Retraitantes de Notre-Dame des Bois sont cordialement invitées.

Au cours de la conférence, une collecte sera faite au bénéfice des œuvres du distingué visiteur.

## EXPOSITION

Du 10 au 14 juin, exposition au couvent de Sillery, des ouvrages faits pendant l'année par les élèves du pensionnat.

## LA ROUTE QUEBEC-CHICOUTIMI

Deux délégations au Parlement. — MM. Taschereau et Perron annoncent que la route Québec-Lac St-Jean sera construite. — Un pont sur la rivière Malbaie et construction de la route par St-Siméon.

Un ingénieur de la Shawinigan Water et Power Co et un ingénieur du Ministère provincial de la Voirie sont partis mardi dernier pour tracer la route qui devra suivre la compagnie Shawinigan dans la construction de sa ligne de transmission de l'Énergie à Québec. C'est l'hon. M. Perron, ministre de la voirie, qui a annoncé cette nouvelle hier aux députés venus de Chicoutimi pour demander au gouvernement la construction de la route Québec-Chicoutimi, ne passant par St-Urbain.

M. Perron a affirmé que ces deux ingénieurs prendront environ un mois à faire le tracé de la route puis la Shawinigan commencera aussitôt la construction de sa route. Un ordre en conseil l'autorise à construire cette ligne de transmission et à passer à travers le parc national des Laurentides.

L'hon. Taschereau, premier ministre, a déclaré aussi que la question de la route Québec-St-Jérôme était réglée par le fait que la Shawinigan va faire cette route. Il révoque celle-ci et va faire une écartelle de 200 pieds de largeur à travers le bois, construire les fondations du chemin, faire les fossés et les ponts. Il ne restera au gouvernement qu'à couvrir la surface du chemin et la route carrossable de Québec au Lac St-Jean sera une réalité.

M. Taschereau a fait remarquer que la population de Chicoutimi et de Lac St-Jean avait déclaré au gouvernement qu'elle voulait une route et le faisait libre de faire le choix de cette route. Aujourd'hui, on veut une route vers La Tuque, une route par St-Siméon, une autre par St-Urbain.

Le Premier Ministre ajouta que la route Québec-Chicoutimi par St-Siméon était déjà très avancée et qu'il faudrait peu d'argent pour la terminer. Il a promis comme M. Perron d'envoyer des ingénieurs pour étudier le projet de St-Urbain et celui de St-Siméon.

Les membres de la délégation ont fait remarquer au gouvernement que si un pont en bois était construit sur la rivière Malbaie, les voitures pourraient se rendre facilement à Chicoutimi en passant par la route de St-Urbain. Comme il s'agit d'un pont en bois, M. Taschereau a suggéré aux députés de ne pas en causer au ministère de la colonisation et a semblé favorable à la construction de ce pont.

Dans l'après-midi, les députés ont discuté ce projet avec T. Richard, sous-ministre de la colonisation et il est fort probable que le gouvernement accordera ce pont à St-Urbain, ce qui lui permettrait de terminer la route Québec-Chicoutimi par St-Siméon, en faisant ainsi plaisir aux deux groupes.

## L'Immigration. — Un mot à nos voyageurs.

On sait que le gouvernement américain fait de très sérieuses objections pour l'entrée des immigrants et de tous les étrangers, même des touristes. Cela astreint les voyageurs à quelques précautions pour s'éviter des ennuis.

Nous avons communiqué avec les autorités de l'immigration américaine qui nous ont conseillé la manière de procéder suivante. Tous les citoyens canadiens par naturalisation devront porter leur certificat de naturalisation. Tous les citoyens canadiens de naissance feront bien de se munir d'un mot du curé de leur paroisse ou de son remplaçant indiquant qu'ils se rendent aux États-Unis pour assister au congrès de Chicago, et n'ont pas l'intention de s'y établir.

Ce document doit être anglais, car la langue anglaise est la langue officielle chez nos voisins comme on le sait. Voici d'ailleurs une formule que les voyageurs feront bien de transcrire sur un papier plus fort avec soin, et de le faire signer par le curé en le priant d'apposer, si possible, le sceau de la paroisse.

Date  
I hereby certify that the bearer Mr. (1) ... my parishioner was born in Canada and is entering the United States to attend the Eucharistic Congress in Chicago with no intention of remaining in the United States.  
Signature (2) ...  
Parish priest of (3) ...  
Town (4) ...

(1) Nom du voyageur;  
(2) Signature du curé;  
(3) Nom de la paroisse;  
(4) Nom de l'endroit.

Les citoyens par naturalisation se munissent en plus de cette lettre, de leurs certificats de naturalisation.

Les citoyens américains voyageant avec nous pourront se servir de la même formule que les Canadiens en indiquant s'ils sont citoyens américains par naissance "born in the United States". Ils pourront aussi se munir de leur certificat de naturalisation s'ils sont citoyens américains par naturalisation.

Le voyageur laïque possédant donc une lettre de son curé. Mais le curé lui-même, ne pouvant se donner un tel certificat, devra se munir d'un mot analogue du Maire de sa paroisse.

Les prêtres qui se rendront à Chicago sont priés de pas oublier le détail important qui suit: ils devront se munir, avant leur départ, du "CELEBRET" nécessaire pour leur permettre de célébrer la messe à Chicago.

Toutes ces précautions sont l'huile du voyage pour en assurer le fonctionnement parfait avec le minimum d'ennuis.



Une fille du désert, de descendance berbère et soudanaise.

# CARTES D'AFFAIRES

## CHIRURGIEN-DENTISTE

## Dr ADOLPHE LACROIX

Chirurgien-Dentiste  
de Sorel, P. Q.

à ouvert un bureau au No

846, rue St-Vallier.

Coin des rues St-Vallier et Ste-Catherine, Tél: 2-5597.

Heures de bureau: De 9 hrs A. M. à 9 hrs P. M.

## Avocats

Roméo Langlais, C. B.  
F. E. Godbout, R. A. C.  
Antoine Langlais, C. B.

Langlais, Langlais  
et Godbout

AVOCATS

BUREAU: 126, rue St-Pierre, Québec.

Tél: 2-5597

## Clerges

## J.-C. FRENETTE

600 rue St-Vallier.

Fabriqueur autorisé

par

Antorité Religieuse.

## Architectes

## JOS.-P. OUELLET

EVALUATEUR

Diplômé: "A. A. F. Q."

Président de l'Ordre des

88, Ste-Famille, Québec.

## Architectes

## HEL. LABERGE

A. A. F. Q.

Architecte Évaluateur

Edifice Banque Can. de

Commerce.

Tél. Résid. 2-6233 A. C.

Tél. Bureau, 2-4155.

## Architectes

## L. AUGER

Bureau, 39, rue St-Jean,

Québec.

Téléphone 1909

Téléphone à Lévis 460-J

## Architectes

## BERGERON

& LEMAY

Évaluateurs

145, rue St-Jean.

Tél: 4256. QUÉBEC

## Assurances

## PRATTE & COTE

185, rue St-Pierre, Qué.

Tél. 5772.

Assurances feu, vie,

maritime, responsabilité,

automobiles, etc.

## Assurances

30 années d'expérience

garantisant le placement

de vos assurances.

ARTHUR MARCOTTE

84, rue St-Pierre.

Tél: 2-1290.

## Entrepreneur

## J.-B. BEAULIEU

Entrepreneur de

Pompes Funèbres

88, rue Marie-Louise,

Tél: 1-611 St-Malo.

Service jour et nuit.

## Entrepreneur

## Raoul BELANGER

Entrepreneur de

Pompes Funèbres

Ville de Beauséjour.

Tél: 2-1298 à 6.

Service jour et nuit.

## Médecin

## Dr Albert JINCHEREAU

Spécialiste

YEUX, NEZ, GORGE ET

OREILLES

Consultations:

10 heures à 5 heures le soir

et rue de l'Église, Québec.

## Médecins-Spécialistes

## Drs FISET & FRENETTE

Maladies des oreilles, du nez

et de la gorge.

Heures de consultation

Dr Fiset de 9 à 11 h. A. M.

Dr Frenette de 1 à 3 p. m.

et de 7 à 9 p. m.

Québec, 17, rue St-Gratien

Tél: 2-0853

## Marchand de fourrages

## ULDERIC BEDARD

Département de poutres

diplômé

MANUFACTURIER

FOURRURES

Réparations de fourrages

faites à l'ordre

TELEPHONE

Atelier: 1899

Résidence: 1899

212 rue Richelieu, QUÉBEC.

## Médecin

## Dr Albert JINCHEREAU

Spécialiste

YEUX, NEZ, GORGE ET

OREILLES

Consultations:

10 heures à 5 heures le soir

et rue de l'Église, Québec.

# Courriers de la Province

## ST-PACOME

## VISITE PASTORALE

St-Pacôme, Kam., 9. — C'est

vendredi le 4 que Sa Grandeur

Mgr Langlais arriva de St-Denis,

on notre paroisse. Il était accom-

agné de son secrétaire, M. l'abbé

A. Dery, d'un Père rédemptoriste

et d'un Père dominicain, M. les

abbés Langlais, de St-Denis, et St-

Pierre de Mont-Carmel, et St-

Pierre de Beauceville, ainsi que

Jeanne Giguère, sont venus au

cheval de leur seigneur, Mme Orlas

Veilleux.

M. et Mme Weillie Drouin, de

St-Joseph de Beauce, sont venus

chez M. Thomas Lessard.

Mlle Bernadette Giguère est

de retour d'une promenade à

Beauceville.

MM. Adolphe et Joseph Méri-

cier, ainsi que Mlle Monique Méri-

cier, étaient de passage ici diman-

che dernier.

EUCHISE.

Chez M. Alphonse Plante, il y a

eu une fête au sucre par des

dames de Beauceville, au profit de

l'Ecole Normale de Beauceville.

L'assistance était nombreuse.

M. et Mme Jules Dickson, de

St-Joseph de Beauce, ont été

à la messe de 8 h. 30.

Le 29 mai Marie-Thérèse, enfant

de M. et Mme Jules Dickson, née

Rosanna Desjardins.

Parrain M. Joseph Dacheux, et

marraine Mlle Rose Dickson, frère

et sœur de l'enfant.

Porteuse Mme Paul Pratte.

Le 30 mai Marie-Thérèse, en-

fant de M. et Mme Amédée Simon-

neau née Alma Polier.

Parrain et marraine M. et Mme

Siméon Siméon, oncle et tante

de l'enfant.

Le 31 juin Jos-Emile, enfant de

M. et Mme Omer Houle née Irène

Houle.

Parrain et marraine M. et Mme

Nap. Houle de St-Pierre-Baptiste

oncle et tante de l'enfant.

Le 1er juillet Jos-Emile, enfant de

M. et Mme Omer Houle née Irène

Houle.

Parrain et marraine M. et Mme

Nap. Houle de St-Pierre-Baptiste

oncle et tante de l'enfant.

Le 2 juillet Jos-Emile, enfant de

M. et Mme Omer Houle née Irène

Houle.

Parrain et marraine M. et Mme

Nap. Houle de St-Pierre-Baptiste

oncle et tante de l'enfant.

Le 3 juillet Jos-Emile, enfant de

M. et Mme Omer Houle née Irène

Houle.

Parrain et marraine M. et Mme

Nap. Houle de St-Pierre-Baptiste

oncle et tante de l'enfant.

Le 4 juillet Jos-Emile, enfant de

M. et Mme Omer Houle née Irène

Houle.

Parrain et marraine M. et Mme

Nap. Houle de St-Pierre-Baptiste

oncle et tante de l'enfant.

Le 5 juillet Jos-Emile, enfant de

M. et Mme Omer Houle née Irène

Houle.

Parrain et marraine M. et Mme

Nap. Houle de St-Pierre-Baptiste

oncle et tante de l'enfant.

Le 6 juillet Jos-Emile, enfant de

M. et Mme Omer Houle née Irène

Houle.

Parrain et marraine M. et Mme

Nap. Houle de St-Pierre-Baptiste

oncle et tante de l'enfant.

Le 7 juillet Jos-Emile, enfant de

M. et Mme Omer Houle née Irène

Houle.

Parrain et marraine M. et Mme

Nap. Houle de St-Pierre-Baptiste

oncle et tante de l'enfant.

Le 8 juillet Jos-Emile, enfant de

M. et Mme Omer Houle née Irène

Houle.

Parrain et marraine M. et Mme

Nap. Houle de St-Pierre-Baptiste

oncle et tante de l'enfant.

Le 9 juillet Jos-Emile, enfant de

M. et Mme Omer Houle née Irène

Houle.

Parrain et marraine M. et Mme

Nap. Houle de St-Pierre-Baptiste

oncle et tante de l'enfant.

Le 10 juillet Jos-Emile, enfant de

M. et Mme Omer Houle née Irène

Houle.

# Le confort bienfaisant

que procure une tasse de véritable

# THE "SALADA"

est rendu doublement agréable par l'arôme exquis du produit.

Etiquette brune, 75c. - Mélange Orange Pekoe, 85c.

nos sincères sympathies.

Le 21 mai sépulture de Joseph

Art. enfant bien-aimé de M. Art.

Tremblay et Anna Neron, âgé de 2

ans.

Nos sympathies à la famille.

SOLANGE

NOTES

Courcelles, Beauce, 8. — La

grande procession a eu lieu di-

manche à l'issue de la grande

messe. La procession entière a as-

semblé avec une grande piété. Un

magnifique reposoir était dressé

chez M. Joseph Bégin.

Plusieurs visiteurs étrangers

étaient de passage ces jours der-

nières dans notre village.

Plusieurs prières des paroisses

avoisinantes sont venues prêter

leur concours.

Deux dames de Beauceville sont

venues dimanche faire une collec-

te dans notre église en faveur de

l'Ecole Normale de Beauceville.

M. l'abbé Rochette, organiste

des Calvins Poulas, était de

passage ici la semaine dernière.

Les familles App. Goulet, Frs.

Goulet, Mph. St-Pierre sont al-

lées assister ces jours derniers aux

funérailles d'un de leur parent à

Windsor, Alexandre Laverdière.

Le 14 juin, pèlerinage au

Cap de la Madeleine, organisé par

les Rvrs. Pères Oblats, de St-Sau-

veur. Départ de la gare du Par-

lois à 6 h. a. m. (heure avancée).

Prix du passage: 82.75; enfants,

81.40.

Le 22 mai est décédée subit-

ement Mme Vve Prosper Faucher

à l'âge de 74 ans. Son service et

sa sépulture eurent lieu le 21 au

milieu d'un grand concours de

parents et d'amis. La levée du corps

et le service furent chantés par M.

le curé assisté de MM. les abbés





# SPECIAUX de SAMEDI chez PAQUET



## SOUS-VETEMENTS POUR DAMES

Camisoles en fil avec garnitures en dentelle à l'encolure. PRIX, sans manches... 25. PRIX, manches courtes... 29. Camisoles Wooltex, en crêpe, manches courtes ou sans manches, toutes les pesantures et toutes les tailles. PRIX 49, 59, 69 jusqu'à... 98. Camisoles en tricot de soie, marque Hervey, toutes les teintes désirables, tailles 36 à 44. PRIX \$1.00, \$1.50, \$1.75. Pantalons bouffants en tricot de soie, marque Hervey, avec ou sans plis sur les côtés. Toutes les teintes. Grands 36 à 44. PRIX \$2.00, \$2.75 et \$3.00. Pantalons bouffants en fil blanc, grands 36 à 42. Spécial... 39. Pantalons bouffants en fil avec rayures de soie, en blanc, mauve. Grands 36 à 44. PRIX... 49. Jupons combinatoires en satinette et taffetina, toutes les nuances et toutes les tailles. PRIX... 98 et \$1.19. Jupons combinatoires en tricot de soie, avec ou sans frisons, d'aucuns doublés jusqu'à la taille; toutes les nuances et toutes les grandeurs. PRIX... \$2.50 à \$3.75. Camisoles en laine ou laine et soie, marque Penman, manches courtes ou sans manches, pesanture pour le printemps. Spéc. \$1.00 et \$1.19. Trousseaux de mariées, en crêpe de Chine, venant directement de New-York, modèles riches et ravissants, garnis de fine dentelle et médaillons. Nous les avons dans tous les prix depuis... \$15.00. Trousseaux de mariées en belle lingerie blanche, garnie de dentelle, ruban et fil tiré. PRIX... \$7.50 à \$14.50. Trousseaux de mariées en crêpe de Chine français, entièrement brodés à la main en rose et blanc. PRIX... \$26.50. Dans notre rayon des Corsets vous trouverez l'assortiment de Corsets, Corsets et Brassières les plus considérables qui puissent se voir à Québec et consistant dans les marques bien connues: Gossard, Nemo, D et A, Parisien, Perfection, tels que: "Practical Front", Goddess, Superbone, La Diva, Marvela, "Modish Stout" etc. Nous avons aussi un assortiment complet d'articles hygiéniques y compris les ceintures abdominales et maternité. Corsets de coutil rose ou blanc, buste moyen ou bas, avec ou sans élastique, taille 20 à 30. Rég. \$1.25 à \$2.50. Spécial... 89. Corsets en coutil ou broché rose, buste moyen ou bas, garnis de soie élastique et renforts. Rég. \$2.00 à \$3.00. Spécial... \$1.49. Corsets en broché rose, laçant en avant, ou circulaire, avec élastique sur les côtés et renforts. Rég. \$3.00 à \$4.00. Spécial... \$1.98. Corsets en broché ou coutil de bonne qualité, laçant en avant ou en arrière, avec renforts en élastique. Régulier \$5.00 à \$6.00. TRES SPECIAL... \$2.49. Corsets et Corsets de l'usage, en broché de soie, avec élastique française sur les côtés, styles très nouveaux. Rég. \$7.00 à \$13.00. TRES SPECIAL... \$4.98. 20 douzaines de Brassières échantillons, en coutil, broché de coton, broché de soie, satin et jersey dans les modèles les plus nouveaux. PRIX... 20 à \$2.98. Corsets de caoutchouc Rex, recouverts en jersey de soie, laçant en avant ou en arrière. Quatre modèles différents. Tailles 24 à 38. Rég. \$5.00 et \$6.00. Spécial... \$2.49. Réguliers \$8.50 et \$11.00. Spécial... \$4.49. 20 douzaines de Jupons combinatoires en tricot de soie de bonne qualité, doublés jusqu'à la taille, toutes les teintes désirables. Tailles 36 à 44. TRES SPECIAL... \$2.50.



## CHAPEAUX GARNIS POUR DAMES

Chapeaux garnis pour dames et demoiselles, en paille et crin de couleurs, garnis de soie, ruban, fleurs ou ornements. PRIX \$8.00 à \$25.00. Chapeaux garnis pour dames et demoiselles en paille et crin noir, dans les formes Bonnet, toque ou Turban, garnis avec ruban, plumeaux ou ornements. PRIX... \$5.00 à \$25.00. Chapeaux prêts à porter pour dames et demoiselles, en paille noire et de couleurs, formes assorties, garnis avec ruban et fleurs. PRIX... \$4.50 à \$7.00. Chapeaux prêts à porter pour dames et demoiselles, en noir et en couleurs, garnis avec ruban et fleurs. PRIX... \$2.98. Fleurs pour garnitures de chapeaux — nouveautés américaines. PRIX... 60 à \$3.50. Couronnes de Première Communauté, les styles les plus nouveaux. En vente au rayon des chapeaux pour dames. Vous avez le choix depuis... 60 à \$1.00.



## NOUVELLES DE NOTRE RAYON DES CHAUSSURES

L'ENDROIT PAR EXCELLENCE POUR LES CHAUSSURES FASHIONABLES AUX PLUS BAS PRIX. Souliers de canévas blanc, semelles en cuir émaillé blanc. Pointures 4 à 7 1-2 pour enfants. PRIX... 79. Pointures 8 à 10 1-2 pour enfants. PRIX... 99. Souliers en cuir verni avec courroies. Pointures 11 à 2 pour fillettes. Spécial... 99. Souliers sandales en cuir verni ou cuir tan, talons bas ou moyens. Pointures 3 1-2 à 7. Spécial... \$1.79. Souliers de haute nouveauté, genre escarpin ou avec courroies. Pointures 2 1-2 à 7 pour dames. Spécial... \$2.79.

TEL. 2-6900



## GANTS DE DAMES

Gants en fil de Lille pour dames, deux boutons pression. Pointures 6 à 8, en blanc, noir, gris, mode. Spécial... 49. Gants longs en fil de Lille pour dames, toutes les pointures, en noir, gris, mode, champagne. Régulier 98. Spécial... 49. Gants de soie pour dames, 2 boutons pression, bouts de doigts doubles en noir, blanc, gris, taupe, marine, brun. PRIX... 89. Gants style gantelet, pour dames, toutes les pointures et couleurs. PRIX \$1.50, \$1.75 ET \$1.98.

## ECHARPES POUR DAMES

Echarpes en Crêpe de Chine et Crêpe Georgette, imprimées, en bleu Alice, Rose, Vieux-Rose, bleu-pâle serin. Grands 54 par 13 pouces. Rég. \$1.49. PRIX de débarras... 98. Foulards en crêpe de Chine français pour dames, toutes les teintes. Grands 72 x 17 pouces. 2.95. Foulards en crêpe de Chine et Crêpe Georgette, style Parisien, toutes les teintes. Rég. \$1.50 à \$5.00. PRIX... 3.95. Echarpes Windsor en crêpe de Chine pour dames, toutes les couleurs. PRIX... 49. Echarpes Windsor de toutes couleurs, style Parisien. PRIX... 98.



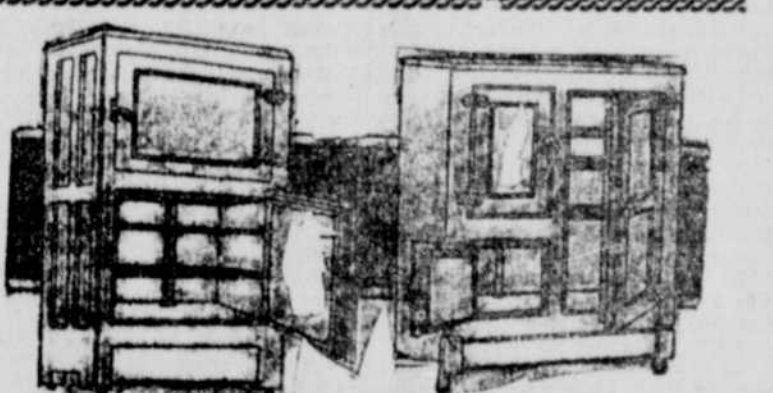
## NOUVELLES DE NOTRE RAYON DES CHAUSSURES

L'ENDROIT PAR EXCELLENCE POUR LES CHAUSSURES FASHIONABLES AUX PLUS BAS PRIX. Bottines en velours Kip noir, forme ronde, semelles en fausses semelles en cuir solide. Pointures 8 à 10 pour garçons. Spécial... \$1.49. Pointures 11 à 13 pour garçons. Spécial... \$1.79. Pointures 1 à 5 pour garçons. Spécial... \$2.19. Sandales en cuir brun, marque Arrow, semelles en cuir ou caoutchouc crêpe. Pointures 4 à 7 pour enfants. Spécial... 79. Pointures 11 à 2 pour fillettes. Spécial... \$1.29.

TEL. 2-6900

## EPICERIES FRAICHES DE PAQUET

OEUF GARANTIS STRICTEMENT FRAIS. La douzaine... 37. 3 douzaines... \$1.09. 2 sous en plus par douzaine pour livraison à domicile. En quantité de 3 douzaines nous livrons pour 5 cts. Beurre de crèmerie pasteurisée, pain d'environ 2 livres... 38. Assortiment complet de viandes prêtes à manger. Langue de bœuf dans la galantine, la livre... 60. Langue de lard dans la galantine, la livre... 50. Bœuf pressé "corned beef" la livre... 35. Veau dans la galantine, la livre... 40. Saucisse de lard pur, de Gunn, boîte d'une livre... 30. Saucisse fumée "Hot dog" la livre... 28. Jambon pressé, la livre... 30. Jambon cuit, la livre... 60. Fromage Gruyère canadien, qualité supérieure, la livre... 40. 1 livre de tea Reno, noir ou vert... 75. Cacao de Cowan, bte de 1-2 livre... 25. Les deux articles pour... 95. Café, marque Seal, boîte de 1 livre... 70. Boîte de 2 livres... \$1.35. Café en poudre "Barrington Hall" se dissout dans l'eau chaude ou froide. Le local... 50. Lait St-Charles, boîte de 6 oz. 8c ou la douzaine... 90. Huile d'olives françaises Artaud. Bouteille de 1-4 litre... 50. Bouteille de 1-2 litre... 85. Bouteille de 1 litre... \$1.50. Boîte de 1-4 gallon... \$1.10.



## LES GLACIERES SONT INDISPENSABLES

Avez-vous acheté votre glacière? Si non, Mères! permettez-nous un mot au sujet de vos bébés. Qu'allez-vous faire pour lui cet été? La santé future d'un enfant a toujours eu pour base du lait doux et frais. Etes-vous en position de lui donner ce traitement? Si vous n'avez pas de glacière, vous ne pourrez pas y arriver. Nos glacières sont agencées de manière à résoudre ce problème. Vous pouvez être assurées que si vous gardez le lait de bébé dans une de nos glacières il se conservera pur, et ce qui est bon pour le bébé l'est aussi pour les grandes personnes. Il n'y a aucun doute que les glacières Paquet sont une garantie de bonne santé pour toute la famille. Ne retardez pas l'achat de votre glacière. Venez la choisir à même notre immense assortiment. Nous avons tous les finis: Galvanisé, émaillé et porcelaine. Nous les avons aussi en acier ou en bois. PRIX... \$12.99 à \$92.50.

TEL. 2-6900



## COMPLETS POUR HOMMES

Messieurs! Rendez-vous au Rayon des Prêts à porter de Paquet, et là vous trouverez des vêtements dans des styles qui dépasseront votre attente tant au point de vue apparence, tissus et main d'œuvre, et à des prix d'un bon marché dont vous serez au superlatif surpris. Ce sont de tels complets qui vous sont offerts dans l'étalage que nous avons préparé pour cette saison. Nos valeurs sont tellement importantes que tous les Messieurs qui liront cette annonce devraient en profiter. Les personnes en dehors de la ville sont invitées à demander nos échantillons et nos prix. Nous garantissons satisfaction ou remboursement l'argent.

## COMPLETS FAITS SUR MESURE

A part notre Rayon des Prêts-à-Porter, nous avons aussi un Rayon de Faits sur Mesure. Nos assortiments de tissus de différentes qualités dans ce rayon sont des plus élaborés et offrent le meilleur des choix. Si vous préférez un fait sur mesure à un prêt à porter, n'hésitez pas. Venez nous voir. Nous vous garantissons une coupe parfaite dans n'importe quel nouveau style que vous préférez, ou nous remboursons votre argent.



## CHAPEAUX DE PAILLE POUR HOMMES \$1.79

Notre vente de Chapeaux de paille pour hommes, à \$1.79, de Samedi dernier a remporté un succès tellement grand que, malheureusement, malgré que nous en ayons une grande quantité, beaucoup de nos clients n'ont pas pu profiter de l'occasion, parce que nous en avons manqué. Nous avons donc télégraphié immédiatement à nos fournisseurs pour un autre lot, et malgré que la chose ne leur souriait pas fort au début, nous avons néanmoins réussi à leur faire accepter notre ordre. Il faut bien remarquer que nous vous offrons un chapeau absolument dans le dernier style pour le prix qui vous est demandé ailleurs pour rien autre chose que du "Job". Venez de bonne heure Samedi si vous voulez vous éviter un déappointement, car nous n'hésitons pas à prédire que la demande va être encore plus forte qu'elle l'a été samedi dernier. RAPPELEZ-VOUS BIEN LE PRIX \$1.79. — POUR UN CHAPEAU NOUVEAU STYLE.



## RAYON DE LA MERCERIE

Sous-vêtements d'été, en natouk, genre athlétique. Grands 34 à 44, sans boutons. Spécial... 90c. Grands 34 à 46, avec boutons. Spécial... \$1.00. Combinaisons en balbrigan, sans boutons. Grands 34 à 44. Spécial... 90c. Camisoles en caleçons, style balbrigan, manches et jambes courtes. Grands 34 à 44. Spécial le vêtement... 89c. Camisoles et caleçons en balbrigan et fil mercerie. manches et jambes courtes. Grands 34 à 44. Spécial, le vêtement... \$1.00. Costumes de bain en coton pour hommes en bleu marine avec garnitures rouges. Grands 34 à 44. PRIX... \$2.50 à \$1.00. Costumes de bain en laine fine, avec dessins tissés, en gris, beige, et bleu marine. Grands 34 à 44. PRIX... \$2.50 à \$1.00. Costumes de bain en laine fine, corps blanc, avec loup bleu, marine et col blanc. Grands 34, 36, 38, 42 et 44. PRIX... \$1.00.

TEL. 2-6900



# 40<sup>ÈME</sup>

## Nous célébrons le ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU SYNDICAT DE QUEBEC

1886 40 1926



### SAMEDI, 12 JUIN A 9 HEURES A. M.

**AURA LIEU L'OUVERTURE DE LA 40<sup>ÈME</sup> VENTE ANNIVERSAIRE  
DE LA VIEILLE MAISON DE NOUVEAUTE DE SAINT-ROCH  
CETTE VENTE PROCRERA DE VERITABLES MIRACLES DE BONS MARCHES**

#### NOUS SOMMES PRETS

L'événement depuis si longtemps attendu et pour laquelle nous nous préparons depuis des mois, est enfin arrivé.

Les marchandises que nous annonçons aujourd'hui vous permettront un peu de juger des efforts que nous avons fait pour procurer au public des salaires incomparables qui feront de notre vente 40<sup>ÈME</sup> anniversaire la vente des ventes.

C'est avec une absolue confiance que nous attendons l'heure de l'ouverture, samedi matin, chaque chef, chaque employé sera à son poste pour vous servir.

Venez samedi et emmenez vos amis.

L'ADMINISTRATION.

LA SAISON TARDIVE QUE NOUS AVONS EUE est CAUSE QUE CERTAINES LIGNES DE MARCHANDISES SERONT NI PLUS NI MOINS QUE SACRIFIEES  
**C'EST UNE FORCE MAJEURE TOUT A VOTRE BENEFICE**

#### 100 PANNEAUX

100 Rideaux "Panneaux" en point "Nottingham" avec frange et médaillon, longueur 2 1-2 verges, 38 pouces de largeur. \$1.14  
Va. \$2 En vente à

#### MOUSSELINE

500 vgs de mousseline de fantaisie à rayures à dessins floraux ou quadrillé, 25 teintes différentes. Valeur 59c. 29  
Pour écouler à

#### 40 MANTEAUX EN SATIN BARONNET A \$9.95

Superbes manteaux de toilette en satin baronnet, d'une confection et d'un fini parfait, quelques uns ont une jolie garniture de légère fourrure au collet, doublées en soie de fantaisie, noir seulement, grandeur 16 à 46. En vente à \$9.95

#### EXTRA SPECIAL

1000 vgs flanelle rayée "Club Striped" pour habits de fumours, rouge et noir, jaune et noir, rouge et bleu, blanc et bleu etc. etc. Valeur 59c. 37  
En vente à

#### SUPERBES VALEURS

1000 vgs de nouveaux tweeds à costumes et à manteaux d'importation récente, balance de manufacture, largeur 54 pouces, nouveaux patrons, couleurs en vogue. Valeurs dans ce lot jusqu'à \$2. En vente la v. à \$1.39

#### VENEZ A QUEBEC A NOS FRAIS

Nous remboursons les frais de chemins de fer aller et retour d'après la cédule suivante:

Rayon de 100 milles sur achat de \$70.  
Rayon de 75 milles sur achat de \$55.  
Rayon de 50 milles sur achat de \$35.  
Rayon de 25 milles sur achat de \$20.

Ces remboursements se feront au comptable sur présentation du billet de retour et des factures le jour même des achats seulement.



#### UNE VENTE DE MANTEAUX, ROBES ET COSTUMES en temps ou le besoin s'en fait le plus sentir

1000 Robes de toilette en vente samedi, choix de notre stock régulier en 3 groupes importants.

Groupe 1 \$ 9.95  
Groupe 2 \$12.95  
Groupe 3 \$14.95

En soie, crêpe georgette, crêpe plat, crêpe imprimé, crêpe canton et soie Frize. La grande variété des styles et des couleurs vous permettra de faire votre choix plus facilement. Toutes les plus nouvelles teintes sont composées dans cet immense assemblage. — Tous des modèles 1926. — Points 16 à 40 seulement. Venez à bonne heure pour un plus grand choix.

#### 50 Robes en Crêpe Canton à \$7.79

Fabriquées dans les atterrants styles à lignes droites et joliment garnies de brails métallique au col et aux manches. Toutes les plus nouvelles teintes, grandeurs 14 à 38 seulement. Valeur \$7.00 En vente à \$5.79

#### EXTRA SPECIAL !

150 jolies robes en voile anglais, imprimé dans les plus jolis dessins et couleurs printanières, gentils modèles, attrayantes garnitures, grandeurs 16 à 40. Valeurs jusqu'à \$6.50. \$4.69  
En vente à

#### EXTRA! EXTRA!

25 Costumes en Poirer et tricotine pour écouler à \$8.95.

Splendides costumes en poirer et tricotine de haute qualité dans les styles fantaisie, genre "Box" à dos ample, bleu marine, noir et quelques couleurs, quelques tailleurs sont aussi compris dans ce lot mais dans les petites grandeurs seulement. Ne sont vendus jusqu'à \$49.00. Aux premiers acheteurs samedi \$8.95

#### UNE VENTE DE 500 MANTEAUX DE PRINTEMPS EN 3 LOTS DISTINCTS

LOT NO 1—50 MANTEAUX DESASSORTIS  
En tweed, poirer, tricotine et drap, velours, tout taine. Valeurs jusqu'à \$15.00. \$5.98  
Prix de vente à

LOT NO 2—65 MANTEAUX  
Drap velour poirer et tweeds nouveaux dans les plus nouveaux modèles et couleurs. Tous les points, mais pas dans toutes les lignes. Pour écouler à \$9.95

LOT NO 3—MANTEAUX DE TOILETTE  
En tweed anglais, poirer tout laine chacune et soie de fantaisie, grande vente de styles et couleurs, jolies doublures en soie. — Vous serez agréablement surpris lorsque vous verrez que vous pouvez vous les procurer à un aussi bas prix. Tant qu'il y en aura à \$14.95

25 à 50% d'escompte donné sur tous nos manteaux non annoncés.



#### ROBES DE MAISON à 59c

En Chambray de fil, couleurs unies, drab, bleu, vert et rose, ainsi que couleurs à rayures, garnies de braid et matériel à contraste. 59  
Toutes les grandeurs à 59  
Tabliers Bungalow, couleurs assorties, tous les points, à choisir pour 59

#### 200 ROBES EN BROADCLOTH A \$1.98

Jolies modèles, attrayantes garnitures de couleurs contrastantes, cravates et ceinture, 45 dessins et patrons différents, grandeurs 16 à 44. Spécial pour cette vente \$1.98  
44. Spécial pour cette vente \$1.98  
150 robes en Broadcloth anglais de fantaisie dans une grande variété de styles et couleurs, jolies toilettes d'été pour maintes occasions, grandeurs jusqu'à 44. Valeur rég. \$3.50. \$2.89  
En vente à

#### ATTRAYANTES VALEURS AURAYON DES TISSUS DE SOIE ET LAINE

Des milliers de verges en vente samedi.

Crêpes "Rugby", crêpe de luxe, collet rayé etc, 25 coloris différents.

Satin "Arctic", gris, vieux rose, drab, bleu, canary, etc.

Crêpe Rayon quadrillé ou rayé de fantaisie, teintes brillantes, 9 couleurs différentes. 79  
En vente à la verge

#### SPECIAL

Voile à rayures de soie dans les nouvelles teintes de mauve, vert, jade, bleu marine, américain, etc. Valeur \$1.25. 69  
En vente à

Crêpe "Maramch" à dessins floraux sur fonds à contraste, haute nouveauté. \$1.89  
En vente à la verge

500 patrons en voile imprimé, une robe chaque patron "3 verges", jolies teintes de jade, pêche, noir et blanc, marine, sable et gris. Prix de la robe complète \$1.98

#### BAS DE SOIE

100 doz. bas en soie "Art Silk" pour dames, nouvelles couleurs pour appareiller votre toilette, pointures 5 1-2 à 10. Valeur 50c. 29  
En vente à

Bas en soie pour dames, talon et bout de pieds double, toutes les plus nouvelles teintes, marque "Puritan Maid". Valeur \$1.25. 92  
En vente à

#### SACOCHE

Forme "Pouch" et sous bras en Lacherette, nouvelles couleurs, avec miroir et bourse. 98  
En vente à

#### ECHARPES

10 douz. de "Scarfe", fichus en crêpe de Chine à dessin de fantaisie. Valeurs \$1.75. 98  
En vente à



#### SUPERBES OCCASIONS AU RAYON DES CHAUSSURES

50 paires de souliers pour dames en cuir vernis, formes à courroies, talons semi-français, points 2 1-2 à 6. Valeur \$3.50. 1.69  
Pour écouler

Sandales en "Elk", couleur naturelle, semelle "Stitch down", talons plats, en cuir solide. Points 5 à 7 1-2 \$1.39

Points 5 à 10 1-2 \$1.59

Points 11 à 2 \$1.69

120 paires souliers pour hommes, forme française ou ronde, en kid ou en veau noir et tan, semelle à trépointe goodyear, talons en caoutchouc, points 5 1-2 à 10. Valeur \$6.00. \$3.94  
En vente à

#### CHAPEAUX ET CASQUETTES pour hommes et garçons

150 chapeaux en paille, forme canotier, pour hommes, pailles unies ou de fantaisie, tous les points à choisir à \$1.89

75 chapeaux en feutre pour hommes, lignes incomplètes dans les belles qualités, beau choix de formes et couleurs. \$1.49  
A choisir pour

Chapeaux et casquettes en tweed de couleurs variées pour garçons, lignes désassorties. 39  
Valeur 75c pour écouler à

Casquettes en tweed pour garçons, nouveaux patrons, belles couleurs pâles, tous les points. Valeur \$1.00. En vente à 49

#### HOMMES !

C'est le temps de renouveler notre stock de chemises pour la saison

500 CHEMISES NEGLIGES A 79c

En soie Percalé à rayures dans une infinité de patrons et couleurs, poignets doubles, très bonne coupe, encolure 14 à 16 1-2. 79  
En vente à

#### VALEUR EXTRA !

CHEMISES EN BROADCLOTH A \$1.79

Couleurs unies, blanc, mauve, bleu, gris et champagne, collets séparés de même matériel, fabriquées par des experts, ajustage parfait, points 13 1-2 à 16 1-2. Valeur régulière \$2.50. \$1.79  
En vente à

Cette vente est faite pour du comp tant seulement.

#### UNE VENTE DE COMPLETS

Marqués à un prix si modique que vous ne pouvez manquer cette opportunité

4 groupes importants comprenant des complets de haut ton que vous serez fiers d'acheter parce qu'ils portent tous l'étiquette du bon faiseur.

#### GRUPE 1

50 seulement, pour hommes et jeunes gens, modèle anglais à simple et double croisure fabriquées avec les nouveaux tweeds quadrillés de couleurs ainsi que les bleu marine tout laine, tous les points. Valeurs jusqu'à \$22.50. \$15.00  
Prix de cette vente

#### GRUPE 2

COMPLETS POUR MESSIEURS A 1 et 2 pantalons

Modèles attrayants et coupe des plus soignées, en tweed anglais et écossais tout laine, modèles simple et double, croisure, quelques uns avec 2 pantalons dans ce lot. Valeurs jusqu'à \$35.00. \$19.50  
En vente à

#### GRUPE 3

COMPLETS POUR MESSIEURS

En fins worsted, tweeds anglais et serge botany tout laine, bleu et noir et gris ainsi que les plus nouvelles couleurs et dessins, dans les tweeds. Complètes de toilette d'un fini supérieur, marque "Elite Clothes". Modèles pour hommes et jeunes gens, points 34 à 44. Valeurs jusqu'à \$37.50. \$22.50  
Prix de vente



75 COMPLETS POUR HOMMES ET JEUNES GENS  
Modèles anglais à simple et double croisure et modèles ordinaires, tweeds nouveaux, pâles médium ou foncés, points 34 à 44. Tant qu'il y en aura à \$12.95

#### COMPLETS DE GARÇONS

avec 2 culottes à \$5.95

Complètes de belle apparence en très bon tweed donegal gris et drab, modèles à ceinture, 2 culottes avec chaque complet, double durée, points 26 à 35. En vente à \$5.95



COMPLETS DE GARÇONS avec 2 culottes à \$7.45

Grandes 26 à 35, fabriquées avec les nouveaux tweeds ainsi que les populaires chevrons bleu marine, modèles à ceinture, ajustage parfait, deux paires de bloomers avec chaque complet. Valeur régulière \$10. \$7.45  
En vente à

COMPLETS DE GARÇONS de 4 à 10 ans \$2.98

Modèles Norfolk à collet montant, culotte droite, en bon tweed gris ou brun pour garçonnets de 4 à 10 ans. \$2.98  
Prix de vente





## CALENDRIER

**Samedi, 11 juin 1926**  
**SAINT-OLIVIER**  
 Quiconque se rendra petit comme cet enfant, c'est lui qui est le plus grand dans le royaume des cieux. (Mat. XII-13)

## Bulletin météorologique

BEAU ET PLUS CHAUD

## S. G. MGR LANGLOIS

S. G. Monseigneur J.-A. Langlois, Interrompé aujourd'hui la Visite Pastorale, pour revenir à Québec.

Il ira la continuer, au cours de la semaine prochaine, à St-Cyrille de l'Islet.

## LES RETRAITES PASTORALES

Cette année, les retraites pastorales du diocèse de Québec auront lieu comme suit: la première, celle de MM. les curés, du 8 au 14 août; la seconde, du 23 au 28 du même mois.

## M. THOMAS POULIN

Nous recevons ce matin un mot de M. Thomas Poulin, daté de Genève, le 31 mai.

Notre collègue se porte bien et salue tous ses amis de Québec. Dans les rares moments de loisir que lui laissent les conférences de la Commission du Travail, il fait de la rame sur le lac, pour s'entretenir les muscles. Il nous apprend que M. Léon Daudet, dont s'agit la Française dont aller faire une conférence à Genève sous peu.

## NOTRE FÊTE NATIONALE

Les membres du bureau de direction de la Société St-Jean-Baptiste de Québec déploient beaucoup d'activité depuis plusieurs semaines et se préparent pour organiser d'une façon brillante la célébration annuelle de notre fête nationale.

Hier soir, sous la présidence de M. C. J. Magnan, le bureau de direction s'est réuni à la salle de la section St-Roch, où il a discuté plusieurs questions. Les divers comités ont fait rapport de leurs activités. Au comité des amusements, on a réussi à obtenir le concours des Cadets de St-Roch, qui donneront une séance de gymnastique, une joute de baseball aura lieu, ainsi qu'un parade des Gardes de Québec.

On a appris que les marais de la Commission des Liqueurs seront fermés le jour de la fête, mais les tavernes resteront ouvertes.

Le bureau de direction a appris que dimanche le 20 juin, une assemblée publique aura lieu à St-Roch. Des orateurs adresseront la parole à la foule réunie sur la terrasse, devant l'église St-Roch. Ces orateurs seront: MM. C.-J. Magnan, le docteur Jules Dorion, J. P. Turcotte.

La Société St-Jean-Baptiste a adopté deux résolutions, hier soir: la première appuie l'attitude du Barreau de Québec et recommande l'installation de crucifix dans les cours de justice, la seconde appuie la population du Lac St-Jean qui demande la construction du chemin de fer de ceinture.

Les Sociétés St-Jean-Baptiste de L'Imolou et de St-Louis de Courville ont averti le bureau de direction qu'elles seront représentées à la fête du 24 juin. Elles prendront part au défilé.

C'est M. l'abbé Alph. Morel, aumônier général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, qui fera le sermon de circonstance à la messe solennelle qui suivra la procession. Le Bureau de direction a désigné MM. J.-B. Frenette, L.-P. Pouliot, E. Moreau et W. Gagné à la célébration de la fête nationale à Lévis.

Le Comité de Secours des ouvriers en chaussures ayant demandé à la Société St-Jean-Baptiste une souscription, M. Magnan expliqua que le Conseil Exécutif, après avoir étudié la question, en avait conclu à la conclusion que la nouvelle constitution ne permet pas à la Société de faire une telle souscription. Ce droit appartient aux sections qui jouissent de l'autonomie paroissiale et qui, avec le consentement de leur curé, pourraient souscrire un certain montant.

M. Magnan exprime le désir de voir ce différend se régler bientôt dans la paix et la concorde et la justice.

## DE RETOUR

M. l'évêque M.-A. Moody et madame Moody sont revenus hier soir à Québec après un séjour de quelques semaines à leur magnifique campement du lac Edouard.

## EN VILLEGIATURE

La famille de M. le Dr J.-E. Thibault, évêque, est partie pour Ste-Thérèse de l'Île d'Orléans où elle est installée pour la belle saison.

## RAFFLE AU PROFIT

## DE LA BASILIQUE

Mademoiselle Eugénie Richard, 42, rue Desjardins, est l'heureuse gagnante d'une épingle rafflée au profit de la Basilique. Son gagnant 15.

## PENSÉE

Il faut aimer et bénir la bonté de Dieu qui a aimé l'homme au point d'envoyer son fils unique prendre la nature humaine pour le sauver.

## A L'UNIVERSITÉ LAVAL

## M. F. BOUTIN GAGNE LA MÉDAILLE D'OR DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Trois arpenteurs stagiaires. — Un ingénieur forestier. — Quatre brevets d'admission à l'Arpentage. — Le prix Webster, pour les Mathématiques.

On se rappelle que le Gouvernement français, par l'entremise de son Consulat à Montréal, faisait dernièrement parvenir à l'Université Laval deux belles médailles pour récompenser à Québec les études supérieures.

Tout récemment, nous annoncions que Mlle Daisy Chabot remportait l'une de ces médailles. Or, ce matin, il apparaît que M. Fernand Boutin, de Frampton, élève de troisième année à l'École locale d'Arpentage, vient de gagner la seconde médaille, une médaille d'or.

## ARPEUTEURS

Voici les résultats généraux à la double école d'Arpentage et de Géologie forestière, affilée à Laval.

**Ingénieur forestier**: M. Jean-G. Rivard, des Grondines.

**Arpenteurs stagiaires**: MM. Fernand Boutin, de Frampton; Charles-Mirville Deschênes, de St-Roch; Armand Dumas, de Notre-Dame des Bois.

**Admis, après une première année d'étude, à l'École d'Arpentage**: MM. Joseph Blanchet, Robert Grefard, Almonzor Landry et Maurice Noreau.

Nos félicitations à tous.

## LE DÉFERREMENT DE LA CHAUSSURE

M. l'abbé E. V. Lavergne, curé de N.-D. de Grâce, envoie une souscription au comité de secours et donne son opinion sur la situation actuelle. Nouvelles souscriptions.

M. l'abbé E.-V. Lavergne, curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce, en remettant au Comité de Secours des ouvriers en chaussures de Québec, sa souscription, a donné son opinion sur le différend actuel dans l'industrie de la chaussure. Voici la lettre intéressante de M. l'abbé Lavergne:

Québec, le 28 mai, 1926.  
 A Monsieur Alfred Côté,

Aumônier des Syndicats Nationaux Catholiques, Québec.

Mon cher M. Côté,

La nouvelle m'arrive que vous travaillez à créer un fonds de secours en faveur des syndicats catholiques de la chaussure.

Je veux être parmi les premiers à vous adresser mon obole et à vous adresser plusieurs excellentes raisons que vous me dispensez de vous développer toutes.

Que celles-ci suffisent:

Curé d'une paroisse ouvrière, je ne puis me désintéresser d'un conflit qui a sa répercussion sur la vie religieuse et morale de nos familles. Il est de tradition, dans l'Eglise catholique, que le curé, en son pré de famille, se préoccupe des intérêts temporels comme des intérêts éternels de ses enfants.

Mais, aujourd'hui, il y a, en outre, que ces enfants souffrent pour la défense d'un droit et que l'on se sent contre eux de la force en violant un contrat signé par devant notaire.

Deuxième, les premières phases du conflit, je me suis affirmé favorable à votre cause, parce que, tout de suite, ces deux choses m'ont paru par la simple mise en regard des faits et des principes.

De part et d'autre, des ouvriers et des patrons unis, les uns en syndicats professionnels, les autres en association professionnelle; tous les deux donc, sous des titres différents, usant d'un droit que leur confère la nature et que l'Eglise encourage et bénit aussi longtemps qu'il s'exerce dans de légitimes manifestations. Rien, en cela, de répréhensible et rien qui ne soit conforme au bon droit.

D'où vient le mal?

Le désordre commence le jour où les patrons veulent abuser de leur association professionnelle, pour empêcher les ouvriers de rester dans leurs syndicats. Que soit là les intentions des manufacturiers, il n'y a plus maintenant à en douter, depuis qu'ils ont déclaré, dans les journaux, leur volonté très catégorique de ne pas traiter avec les Unions, et d'avoir la "boutique ouverte".

C'est cela, ou le me trompe, qui est à l'origine de la difficulté; c'est cela qui empêche la solution.

Or cette attitude des patrons est la violation flagrante d'un contrat passé entre eux et les syndicats par devant le notaire Audet le 29 novembre 1925. Mais cette violation date déjà de plusieurs mois. L'Association elle-même a reconnu que, depuis le trente novembre 1925, au moins trois de ses membres ne se sont pas conformés aux clauses du contrat, et malgré les plaintes répétées des syndicats, l'Association n'a rien fait pour y remédier; elle n'a même pas répondu aux lettres.

Donc, au scandale d'une entreprise pour empêcher chez les ouvriers l'usage d'un droit dont eux-mêmes se servent, les patrons ajoutent celui plus grave du mépris de leurs engagements de que la caprice, ou des intérêts mal compris commandent le contraire.

Une magnifique bibliothèque de 100 romans tout neufs, choisis spécialement d'après les indications favorables de Romans à lire et Romans à proscrire par Monsieur l'abbé Beaudouin, paraitra aux points de vue littéraire et moral, relecture très solide, demi-basane, veau nuancé, couture sur nerfs, plats usagés, tranche jaspée.

Prix: \$150. Le Secrétaire des Œuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec.

## EN PHARMACIE

Cette année, notre école québécoise de Pharmacie annonce deux nouveaux bacheliers: MM. Hilaire Bissonnette, de Québec et J.-A. Marquis, de Québec, ce dernier avec grande distinction.

## NOUVEAUX LICENCIÉS

Voici une liste complémentaire de ceux qui ont passé avec succès les examens de la Licence en Théologie:

M. l'abbé Antoine Perreault, du diocèse de Rimouski;  
 Le Rév. P. William McNaughton, des Pères de Ste-Croix.

## PRIZ WEBSTER

Il y a quelques jours, nous donnions les noms des élèves qui avaient gagné les prix Webster, qui avait été attribué comme suit les Prix Webster, pour les Mathématiques: le premier prix, à M. Paul-Armand Gilbert, de St-Raymond; le second prix, à M. Blaise Fournier, de Notre-Dame du Portage.

Nos félicitations à tous.

## PARADE DES ZOUAVES

Mercredi prochain, 16 juin, les quatre compagnies de Zouaves de la ville de Québec feront une parade en tenue de campagne, c'est-à-dire chaque homme portant la capote, la couverture, le sac à pain, la gourde, le hâvre-sac, etc.

Le départ s'effectuera à huit heures, des quartiers généraux de la salle Berthelot, et la colonne sera précédée de la fanfare des Cadets de Saint-Jean-Baptiste.

Le Brésil a définitivement offert sa démission de membre de la Ligue des Nations, et l'on prête à l'Espagne l'intention de faire de même.

## LE CONSEIL FELICITE LE NOUVEAU GOUVERNEUR GENERAL

Le Conseil qui se réunissait hier soir pour la première fois depuis la nouvelle de la nomination de lord Willington au poste de gouverneur général du Canada, a consacré avec plaisir dans ses annales la nomination du nouveau vice-roi dans une résolution de félicitations qui lui sera adressée.

La résolution proposée par le leader du conseil, l'échevin J.-L.-A. Godbout, secondé par l'échevin Emile Bouchard, se lit comme suit:

Proposé par l'échevin J.-L.-A. Godbout Appuyé par l'échevin Emile Bouchard.

Que ce Conseil consigne avec plaisir dans ses annales l'heureuse nouvelle de la nomination par Sa G. excelle. Majesté le Roi de Son Excellence le vicomte Willington, C.C.S.I., G.C.E.L., G.B.E., au poste de Gouverneur-Général du Canada en remplacement de Son Excellence Lord Byng de Vimy, dont le terme d'office vient d'expirer.

Que ce Conseil apprécie hautement les nobles qualités de cœur et d'esprit de Lord Willington, dont la carrière brillante fut tout entière consacrée à la gloire et au développement de l'Empire Britannique, comme Gouverneur des villes de Bombay et de Madras, comme Lord junior du Trésor, comme plénipotentiaire dans le règlement des questions les plus difficiles.

Que ce Conseil garde précieusement le souvenir de la part prépondérante qu'a prise le futur Gouverneur-Général du Canada dans le retour à Québec de l'écusson historique aux armes des Rois de France, gracieusement remis par le Conseil municipal de la ville de Hastings, le 16 juillet 192.

Que la présente résolution soit transmise à Son Excellence le vicomte Willington, avec l'expression respectueuse de la profonde reconnaissance du Maire, des échevins et de tous les citoyens de la ville de Québec, ainsi que leurs sincères félicitations pour l'honneur qui vient de lui être accordé par Sa Gracieuse Majesté le Roi, à l'occasion de sa nomination comme successeur de Son Excellence Lord Byng de Vimy, le chef admirable des armées canadiennes durant la Grande Guerre et l'un des plus distingués parmi tous les illustres Vicerois du Dominion du Canada.

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

Hier, un policier a jugé nécessaire de tirer sur un individu qu'il croyait coupable d'avoir enfoncé un wagon du C.P.R. au Palais. Il a retiré à l'hôpital Ste-Marie le fugitif qui était allé à faire passer sa plaie. On pratiquera demain l'extraction de la balle.

Ce même contribuable, nommé Giguère, a comparu en Cour des Sessions. Il a avoué avoir dérobé à M. Lucien Roy, des cigarettes, chocolats, etc., pour \$377. C'est un larcin avec effraction. Jugement interviendra lundi prochain.

Un contribuable, nommé McLeod, est entré au Y. M. C. A., se donnant faussement pour un constable.

Il a été arrêté et condamné à une amende de \$5.

Un cuisinier est accusé d'avoir dérobé à M. Roussin, de Chicoutimi, la somme de \$40.

Cette affaire s'instruira le 17.

La cause de Rainville va la Presse devait s'instruire aujourd'hui; mais l'audition en sera probablement reportée à lundi prochain.

C'est là une action en dommages, au montant de \$5,000, pour libellé prétendu.

M. Bernard, ex-qualité, vient de poursuivre M. Carrier. Il raconte qu'il a été pris à M. Georges Tangway la somme de \$3,500, en sa qualité de curateur à Dame Veuve Cyrano Poulin. Il s'agissait d'un contrat hypothécaire.

Or, l'immeuble grévé fut vendu par le Sheriff, sans rapport de quel remboursement le demandeur, créancier hypothécaire.

M. Bernard d'accuser un fonctionnaire de la ville-qui, il aurait, prétend-il, manqué de diligence, au chapitre des avis de vente à adresser.

M. Bernard Roy, F. Dorion et W. Edge sont les avocats.

Sir François Lemieux a maintenu, jusqu'à concurrence de \$1,250 l'action en dommages que M. Napoléon Gagnon, de Beauséjour, avait intentée à M. Gérard Labranche, de Québec. Il a statué que la défendeur fut la cause de la collision, vu la grande allure de son automobile, etc.

Hier, a continué de s'instruire à l'Herbier le procès de Dame Emilly Sprague, accusée d'avoir empoisonné son mari, Abraham Galt, le 24 août 1925.

Le grand jury prononce une ordonnance de libération et la cause fut soumise aux petits jurés, tous de langue française. En l'absence de la dévouée mortelle de Galt, le docteur Abrahamson, également du Nouveau-Brunswick, qui envoya à M. le docteur Dérôme, de Montréal, les viscères d'été de l'assassiné par ordre de l'autorité; etc.

Deux événements ont marqué l'audience: l'accusé réclama d'abord un petit jury "mixte"; puis, un témoin déclara qu'il ne croyait pas à la vie future.

La gloire pour Dieu et les richesses pour l'homme se trouvent dans la maison de Marie.

## M. C.-E. BISSONNET ELU PRESIDENT DES COMPTABLES

M. G. E. Bissonnet, auditeur général de l'Union Pacific System a été élu, hier, président de l'Association des comptables des compagnies de chemins de fer de l'Amérique du Nord. Les autres officiers élus furent les suivants: Vice-présidents, MM. E. H. Kemper, contrôleur du Southern Railway System et H. W. Johnson, contrôleur du Chicago, Burlington & Quincy Railroad. M. E. R. Woodson, de Washington a été réélu au poste de secrétaire-trésorier. Hier soir, un grand banquet a marqué la fin du congrès de cette association. M. Grant Hall, vice-président du C.P.R. présidait en l'absence de M. Beatty, actuellement en Europe.

Ce matin, les délégués et leurs épouses sont partis pour la région du Saguenay, les uns sur les bateaux de la Canada Steamship Lines, les autres sur le train du C.N.R.

gloire et au développement de l'Empire Britannique, comme Gouverneur des villes de Bombay et de Madras, comme Lord junior du Trésor, comme plénipotentiaire dans le règlement des questions les plus difficiles.

Que ce Conseil garde précieusement le souvenir de la part prépondérante qu'a prise le futur Gouverneur-Général du Canada dans le retour à Québec de l'écusson historique aux armes des Rois de France, gracieusement remis par le Conseil municipal de la ville de Hastings, le 16 juillet 192.

Que la présente résolution soit transmise à Son Excellence le vicomte Willington, avec l'expression respectueuse de la profonde reconnaissance du Maire, des échevins et de tous les citoyens de la ville de Québec, ainsi que leurs sincères félicitations pour l'honneur qui vient de lui être accordé par Sa Gracieuse Majesté le Roi, à l'occasion de sa nomination comme successeur de Son Excellence Lord Byng de Vimy, le chef admirable des armées canadiennes durant la Grande Guerre et l'un des plus distingués parmi tous les illustres Vicerois du Dominion du Canada.

## LA POLICE ATTRAPE SON HOMME

Charles Giguère, accusé d'un vol de \$377 est arrêté. Il a été arrêté par la police de Québec et est maintenant détenu à la prison de la ville.

Blessé au bras par une balle qui avait été tirée dans sa direction dans le but d'arrêter la fuite, Charles Giguère, âgé de 21 ans, accusé d'un vol de marchandises d'une valeur de \$377 à l'établissement de monsieur Lucien Royer, rue Carillon, a été arrêté vers 4 heures ce matin par les détectives municipaux, près des usines du chemin de fer National à Saint-Malo, après une chasse mouvementée.

Le vol dont Giguère est accusé fut commis dans la nuit du 1er au 2 courant. Depuis le meurtre, les policiers recherchaient en vain leur homme, qui réussit toujours à se dissimuler dans les boyaux.

Après avoir fait le guet une partie de la nuit, ils parvinrent de bon heure ce matin à le retracer.

Il partit à toutes jambes à l'approche des policiers. C'est alors qu'un coup de feu fut tiré pour l'effrayer et la balle devint l'atout au bras.

Giguère se rendit alors à la police, où le conduit au poste central où ce matin sa blessure a été examinée et jugée sans gravité.

L'arrestation a été faite par le sous-chef Bigaouette, le lieutenant Leclerc et le détective Beaudouin.

Il prévenu a comparu ce matin devant la cour de police où il a plaidé coupable à l'accusation de vol portée contre lui.

PENSEES

C'est une bonne et salutaire pensée de prier pour les morts. Un chrétien doit monter au Calvaire et y mourir.

P. Meschier.

RECONNAISSANCE

Remerciement à la Ste Vierge de Ste-Thérèse de Jésus pour la faveur obtenue avec promesse de faire publier. Une inconnue.

MGR. ROSSILLON

S. G. Monseigneur P. Rossillon coadjuteur de Vézignac, des Indes Orientales qui est ces jours-ci en nos murs, est l'auteur du beau livre intitulé "CHEVALIERS DE LA BROUSSE". Livre des plus intéressants pour l'heure.

Prix: Edition brochée, 0.65 l'unité. Edition reliée, 1.10.

Le Secrétaire des Œuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec.

## TRENTE-DEUX RUES PAVEES AU COUT DE PLUS DE \$115,000

Le conseil dispose de la question des pavages. — Une vive discussion sur l'octroi des contrats. — La soumission de M. Bilodeau est acceptée, après consultation de l'aviseur légal.

—Par L.-P. Desjardins—

Des contrats pour le pavage en tout ou en partie de trente-deux rues, représentant une somme de plus de \$115,000 ont été donnés hier après-midi par le comité des Travaux Publics, dont la décision a reçu hier soir la ratification du conseil.

La question des pavages a été réglée dans une autre de ces séances mouvementées dont le comité des Chemins paraît avoir le secret, bien que son président soit le plus calme et le plus paisible des hommes. Le choix de la soumission la plus avantageuse ou du mode de pavage convenant de préférence à telle ou telle rue a soulevé parfois des divergences d'opinions qui élèvent la discussion à un diapason dont la voix de certains échevins paraît s'accommoder facilement mais qui n'en a pas moins rien d'harmonieux.

Au bout de quelques heures de discussion, on a fini par s'entendre et par attribuer les contrats pour tous les travaux à faire, mais ce ne fut pas toujours en faveur du plus bas soumissionnaire. On donna pour raison qu'il fallait le répartir autant que possible entre les soumissionnaires si on voulait qu'ils puissent être tous exécutés.

La journée d'hier s'est terminée dans une activité fébrile à l'Hotel de Ville. Après la séance mouvementée du comité des Chemins à laquelle les échevins disposèrent de la question des pavages le comité des Finances s'assembla. La séance s'ouvrit sur une brûlante question: celle de la retraite de M. Morency, contremaître du parc Cloutier.

Le président: Non.

L'échevin Bouchard: Le comité des Chemins n'a jamais demandé cela.

L'échevin Bertrand: qui écrit cette lettre?

C'est le secrétaire du comité des Chemins.

A la demande de quel question ne l'échevin Drolet?

Le maire Martin: Je comprends que l'échevin Drolet aurait une solution à nous proposer.

Ma solution, interromp l'échevin Drolet, c'est qu'on laisse M. Morency à sa place. Il est encore capable de rendre des services à la ville.

L'échevin Bertrand: Je suis échevin de Saint-Sauveur comme M. Drolet, et j'ai aussi mon mot à dire. J'ai demandé une enquête et si M. Morency ne part pas, cette enquête va se faire.

L'échevin Coulombe: J'ai porté plainte au président du comité des Chemins et il devait faire une enquête.

L'échevin Bouchard: Vous ne m'avez jamais demandé de rapport.

Le maire: Monsieur Morency désire continuer à occuper avec sa famille la maison qu'il habite actuellement. C'est une question qui relève du comité des Chemins et je crois qu'elle devrait être discutée par ce comité.

La question est renvoyée au comité des Chemins.

Les compagnons-barbiers font parvenir ensuite au comité une lettre de l'hon. M. Elliott, ministre du travail au sujet du chômage des tévés Saint-Jean-Baptiste et du Travail. Le ministre leur conseille de consulter les autorités provinciales. La question étant de nouveau discutée l'échevin Bertrand propose de faire droit à la demande des compagnons-barbiers et de fermer les boutiques ces deux jours de fête, à la condition toutefois que cela ne s'applique pas aux grands hôtels. L'échevin Godbout demande la remise de la question afin de lui permettre de se mieux renseigner, et le comité a agréé cette demande.

A la demande de la commission du havre, le comité a chargé M. l'échevin Thériault de représenter la ville devant la Commission du Grain, qui continuera son enquête à Winnipeg la semaine prochaine.

Suite à la page 9

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme Merrill Morissette de St-Alban, annoncent pour le 21 juin prochain, le mariage de leur fille Emilienne avec M. Jos. Clermont, fils de M. P. Clermont de Montréal.

Pas de faire part.

DECES

Une solennité de tous ses loueurs un apéritif dans leurs prières quotidiennes pour les âmes des défunts. Les défunts ne sont pas oubliés.

DORION — A l'Ancestral-Lorette, rang Champigny, est décédé, le 9 juin, à l'âge de 65 ans, Monsieur Joseph Dorion, cultivateur, veuf de Céline Roussel.

Son service et sa sépulture auront lieu à l'Ancestral-Lorette, samedi, le 12 juin à neuf heures, heure solaire.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SIMARD — M. Ste-Anne de Beauport, le 10 juin 1926, est décédé, à l'âge de 85 ans, Mlle Philomène Simard.

Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant à 8 h 30, heure solaire.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES

Une solennité de tous ses loueurs un apéritif dans leurs prières quotidiennes pour les âmes des défunts. Les défunts ne sont pas oubliés.

DORION — A l'Ancestral-Lorette, rang Champigny, est décédé, le 9 juin, à l'âge de 65 ans, Monsieur Joseph Dorion, cultivateur, veuf de Céline Roussel.

Son service et sa sépulture auront lieu à l'Ancestral-Lorette, samedi, le 12 juin à neuf heures, heure solaire.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SIMARD — M. Ste-Anne de Beauport, le 10 juin 1926, est décédé, à l'âge de 85 ans, Mlle Philomène Simard.

Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant à 8 h 30, heure solaire.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

R.I.P.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

COTE — La famille de Mme Vve Jules Côté (née Angéline Leclerc) remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur mère Mme Vve Jules Côté, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

DORION — M. Charles Dorion et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Dorion, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

PICARD-ROUSSEL — Les familles Picard et Roussel, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Bella Picard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.